



Remboursement d un pret

Par Philippe77138

Bonjour,
J aj prete 8000? a une personne en mars 2020, pour une duree de 4 mois.

En septembre 2021, ne voyant rien venir, j ai ete voir cette personne et elle l a signe une reconnaissance de dette ainsi qu un echeancier de 200? par mois, en me disant qu elle augmenterait le montant de ses echeances au plus vite

Aujourd hui aucune nouvelle de la personne ,

A qui dois je m adresser pour faire valoir ce remboursement ?
Vu la malhonnetete de cette personne , je veux le remboursement en une fois et des penalites de retard

Cette personne travaille et gagne plus de 3500? par mois

Merci a vous

Par vivi2501

Mise en Demeure à envoyer par lettre recommandée LRAR à l'emprunteur. En l'absence de réponse satisfaisante de l'emprunteur sous 8 jours, saisine du Juge de Proximité ou du Tribunal d'Instance. ? Délai pour agir : 5 ans à compter du prêt, (article 2224 du Code civil)

Par Tetelle33190

Bonjour,
Vous pouvez tenter de déposer ce dossier en injonction de payer auprès du tribunal judiciaire. Vous pouvez aussi remettre votre dossier à un huissier.